

ANNEXE 2

Conditions spécifiques à mettre en œuvre pour le voyage en Angleterre 2019 à Canterbury

Collège Arthur Chaussy – Brie Comte Robert (77)

Conditions d'hébergement :

- 3 élèves maximum par familles hôtesse. Logement souhaité sur Canterbury. 2 élève par chambre accueillante. Une attention particulière sera apportée quant au choix des familles de leur sérieux et des conditions d'hébergement.
- 4 nuits en familles hôtesse.
- La famille hôtesse fournit un repas en quantité suffisante à chaque élève y compris le dîner du dernier jour sous forme de panier repas.
- Les familles hôtesse assurent le trajet soir et matin jusqu'au lieu de rendez-vous du groupe sauf si le point de rendez-vous est à moins de 5 minutes.
- Le voyageur s'engage à fournir un contact sur place disponible 24h/24 pour gérer les impondérables. (Problèmes de visites, de familles hôtesse...)

Transport :

- Un car grand tourisme est exigé pour tout le voyage avec un nombre suffisant de places assises pour l'ensemble des participants, accompagnateurs compris.
- Les repas et le logement du ou des chauffeurs sont pris en charge par le voyageur et sont inclus dans la prestation tarifaire.

Budget de fonctionnement :

- Le voyageur s'engage à fournir au professeur responsable un budget de fonctionnement pour la gestion des problèmes inattendus.

Dossier pédagogique :

- Le voyageur s'engage à fournir un dossier de voyage détaillé avec une documentation pédagogique des visites prévues au voyage.

Echéancier de paiement :

- L'échéancier de paiement ne pourra pas commencer avant janvier 2019 en raison de contraintes de gestion budgétaire et comptable.
- Les paiements s'effectueront en trois échéances :
 - o Fin janvier 2019 : 35 %
 - o Fin février 2019 : 35 %
 - o Après service fait, au départ ou à l'issue du voyage : 30 % (solde).